



DEAUVILLE

N°902-24P

**ARRÊTÉ ÉTABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE
AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

Le Maire

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'arrêté n°1005-20 du fixant les Lignes Directrices de Gestion en matière d'avancement de grade,

Vu l'arrêté n°239-22 modifiant les lignes de gestion des avancements de grade,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
COISEL David	Adjoint technique territorial	01/01/2024
WALDHEIM Christophe	Adjoint technique territorial	01/01/2024
DUBERNET David	Adjoint technique territorial	01/01/2024
STALIN Franck	Adjoint technique territorial	01/01/2024

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Fait à Deauville, le 6 mai 2024

AVANCEEAV

Philippe BEHUET
Adjoint au Maire



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, notamment via l'application Télérecours sur www.telerecours.fr, ou d'un recours gracieux dans le même délai.

Notifié le

Signature de l'agent